Données économiques et Sociales

MSA MAYENNE-ORNE-SARTHE

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

La MSA gère la protection sociale obligatoire de l'ensemble de la profession agricole : exploitants, employeurs, salariés, et de leurs familles.

Elle est l'interlocutrice unique de l'adhérent pour l'ensemble de sa protection sociale : santé, famille, retraite, services.

Son action s'appuie sur un maillage territorial dense qui lui permet d'être au plus près de ses adhérents, de leur proposer des réponses adaptées et de leur offrir un service de qualité. Force de propositions auprès des Pouvoirs publics et force d'innovation, la MSA exprime sa capacité à répondre aux exigences nouvelles de l'environnement et des besoins de la population agricole. Riche de ses valeurs de solidarité mutualiste interprofessionnelle, la MSA, gérée par des représentants élus par les adhérents, est un acteur important de la protection sociale et de son évolution.

Président :
Jean Grimbert

1er vice-Président :
Jean-Jacques Cadeau

Vice-Présidents :

Annick Poulard

Brigitte Fourmon

Présidents des comités départementaux :

Mayenne
Annick Poulard

Orne
Luc Bourgeois

Sarthe
Brigitte Fourmon

437 délégués de l'échelon local
organisés au sein de 44 échelons locaux.

Directrice générale :
Véronique Pilette

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Le site Internet de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

- **127 547** visites par mois sur le site mayenne-orne-sarthe.msa.fr en moyenne,
- **34 435** mails reçus et répondus.

L'accueil téléphonique

- **232 985** appels téléphoniques pris en charge par le centre de contacts et les secteurs contributeurs.
- Taux de prise en charge : **87,17 %**

L'accueil physique

- **3** lieux d'accueil sur site à Laval, Alençon et Le Mans,
- **5** agences territoriales à Mayenne, Château-Gontier, Flers, Mortagne-au-Perche et Montval-sur-Loir.
- **29 712** personnes accueillies (dont 2 241 rendez-vous par téléphone).
- La MSA Mayenne-Orne-Sarthe est partenaire de **72** France services.

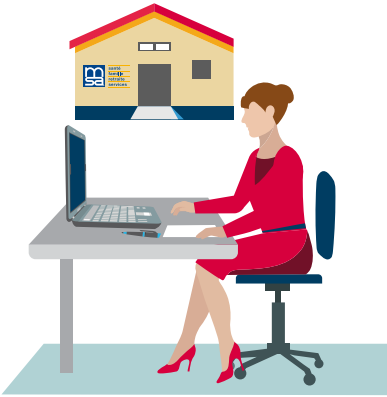

LES ADHÉRENTS

16 912 chefs d'exploitation

- 6 855 en Mayenne
- 5 080 dans l'Orne
- 4 977 en Sarthe

21 478 salariés

- 6 994 en Mayenne
- 6 367 dans l'Orne
- 8 117 en Sarthe

6 445 employeurs

- 2 097 en Mayenne
- 2 167 dans l'Orne
- 2 181 en Sarthe

129 151 retraités :

51 903 retraités non salariés &

- 19 255 en Mayenne
- 13 304 dans l'Orne
- 19 344 en Sarthe

77 248 retraités salariés

- 18 616 en Mayenne
- 16 816 dans l'Orne
- 41 816 en Sarthe

101 905 personnes protégées en maladie

- 48 490 salariés
- 53 415 non salariés

15 195
ménages bénéficiaires
de prestations familiales

- 5 414 en Mayenne
- 4 101 dans l'Orne
- 5 680 en Sarthe

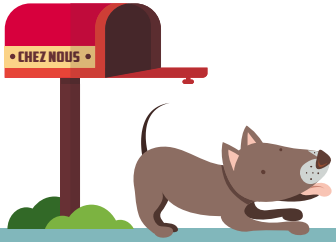

16 005 enfants

- 6 127 en Mayenne
- 4 270 dans l'Orne
- 5 608 en Sarthe

LES PRESTATIONS VERSÉES EN 2022

1,168 milliard d'euros de prestations versées

- Prestations légales : **885,68 M€**

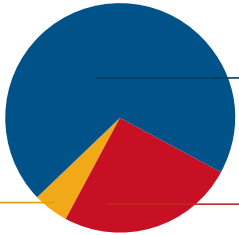

- Prestations payées pour le compte d'autres organismes : **281,98 M€**

LES COTISATIONS ÉMISES EN 2022

- **379,9 millions d'euros** de cotisations légales et gérées pour le compte d'entités publiques émises.

- **76,85 millions d'euros** de cotisations encaissées pour le compte de tiers (Pôle Emploi, Agrica, Agirc-ARRCO, Mutualia, France compétences, Vivea, Valhor...).

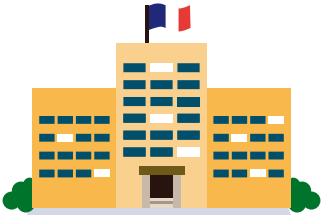

L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Domaine de pleine décision du Conseil d'administration, la politique d'Action sociale définit des axes d'intervention prioritaires, adaptés aux réalités locales.

Pour le mandat 2021-2025, le plan d'Action sanitaire et sociale définit des **orientations** :

- accompagner les familles dans leurs parcours de vie, et contribuer à leur cadre de vie sur les territoires,
- accompagner les actifs fragilisés et prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel,
- favoriser l'accompagnement à domicile des seniors, prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles et lutter contre l'isolement.

5 730 468 € d'aides versées.

Subventions :
165 937 €

Aides aux victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle :
13 995 €

Aides aux familles :
1 985 118 €
4 818 familles bénéficiaires de chèques vacances,
4 541 familles bénéficiaires de tickets loisirs.

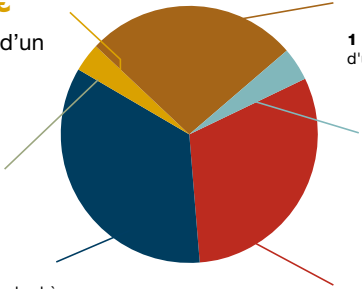

Aides aux personnes âgées :
1 538 677 €
1 656 retraités bénéficiaires d'une aide à domicile.

Aides aux malades :
235 789 €

Missions nationales :
1 790 952 €

NOUS CONTACTER

- **Le site Internet de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe** apporte aux adhérents un premier niveau de réponse et permet de réaliser un grand nombre de démarches 24 h/24 et 7 jours sur 7.
- **L'accueil téléphonique** est accessible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (16 h le jeudi).

UN SEUL NUMÉRO

02 43 39 43 39

- **Les sites de Laval, Alençon et Le Mans** reçoivent sur rendez-vous, de 13 h 30 à 17 h, et **les agences de Mayenne, Château-Gontier, Flers, Montval-sur-Loir et Mortagne-au-Perche,** de 13 h 30 à 16 h (du mardi au vendredi). Le matin, l'accueil se fait sans rendez-vous. **Les permanences** sont également uniquement sur rendez-vous.
- Par ailleurs, la MSA fait partie des organismes partenaires dans **les Maisons de services au public** (MSAP) ou **France services.** Les agents de ces structures peuvent apporter un premier niveau d'information et accompagner dans l'utilisation des services en ligne.

Pour prendre rendez-vous,
allez sur "*Mon espace privé*"
sur le site mayenne-orne-sarthe.msa.fr
rubrique "*Contact et échanges*"
et laissez-vous guider.

MSA Mayenne-Orne-Sarthe
Siège social
30 rue Paul Ligneul
72032 Le Mans Cedex 9
Tél. 02 43 39 43 39
Fax : 02 43 39 43 43
mayenne-orne-sarthe.msa.fr

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Réalisation MSA Mayenne-Orne-Sarthe - Photos/Dessins : MSA MOS - CCMSA - Pixabay - Freepik - Mai 2023